

Une publication du Groupe Action Surendettement

Illustrations @canva.com



Grand rue 4 / B-6630 Martelange
Tél.: +32 (0)63 60 20 86
Email: info@gaslux.be
<https://gaslux.be>

ASPECTS PRATIQUES

Vous êtes intéressé par cette formation ? Vous souhaitez des informations complémentaires ? Inscrivez-vous ou contactez-nous par téléphone au 063 60 20 86 ou par e-mail à info@gaslux.be.

Cette formation est gratuite et est destinée uniquement aux structures situées en province de Luxembourg.
Nous limitons la participation à 25 personnes avec un maximum de 3 membres d'une même structure.
Inscription possible jusqu'au 5 novembre 2025.

Le Groupe Action Surendettement est une association Chapitre XII régie par la loi organique du 8 juillet 1976 des Centres Publics d'Action Sociale. Créée en 1994, elle développe ses actions, en collaboration avec les CPAS et la Province de Luxembourg, autour de deux axes en matière de lutte contre le surendettement : le traitement et la prévention. Depuis 2000, le GAS est également agréé en tant que Centre de Référence en matière de surendettement pour la province de Luxembourg.

Cette opération est subsidiée dans le cadre de la programmation 2021-2027 du Fonds Social Européen (FSE) qui a pour objet la promotion de l'emploi en Europe. Pour plus d'informations sur le FSE : www.fse.be

UNE GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE MAÎTRISÉE POUR UNE INCLUSION SOCIALE RÉUSSIE

Formation à destination des professionnels
travaillant avec des publics vulnérables

18 NOVEMBRE 2025



Cofinancé par
l'Union européenne



Cofinancé par
l'Union européenne



OBJECTIFS

Opter pour des **choix raisonnés** au niveau financier devient de plus en plus délicat. En outre, certains contextes de vie complexifient les apprentissages financiers et certaines **carences** en matière d'éducation financière représentent alors de véritables freins à une insertion socio-professionnelle réussie.

Le projet vise, via une formation, la sensibilisation des professionnels accompagnant des personnes socialement fragilisées. L'objectif est de vous permettre de vous **Imprégner de la problématique du surendettement** et de la **précarité financière** mais également de pouvoir **détecter** des situations à risque, d'aborder la question avec les personnes et, le cas échéant, de les **orienter** vers les services adaptés.

ORGANISATION DE LA FORMATION

DATE

Mardi 18 novembre 2025

LIEU

L'église

(Maison rurale, L'Esperluette
Rue du Chaudfour, 4 à 6860 Léglise)

HORAIRE

De 8h45 à 16h

Une pause de midi d'1h est prévue où vous recevrez sandwich et boisson.

La formation est donnée par une médiatrice de dettes et une psychologue et est entièrement gratuite pour les professionnels de la province de Luxembourg (voir conditions d'inscription au verso). D'autres sessions sont prévues ultérieurement.

Cette formation peut également s'organiser au sein de la structure. Intéressé ? N'hésitez pas à nous contacter.

THÉMATIQUES ABORDÉES

Le surendettement

Ce premier temps vous permettra, en tant que professionnel, de vous familiariser avec la thématique du surendettement. Ce moment nous permettra de passer en revue la définition du surendettement, de faire la comparaison avec l'endettement, d'explorer les stéréotypes qui y sont liés et d'analyser les causes et conséquences à travers une analyse de cas.

L'impact psychologique

Nous verrons comment le surendettement laisse des traces psychiques et émotionnelles. Vous pourrez ainsi comprendre comment il peut avoir des conséquences dans les relations familiales et professionnelles.

Les signaux d'alarme

Nous vous présenterons ce à quoi il faut être attentif afin d'essayer de détecter des situations à risque de surendettement et comment aborder la question avec votre public tout en respectant vos limites professionnelles.

Les réorientations possibles

Nous aborderons les différents services vers lesquels vous pourrez orienter les personnes que vous suivez.

Les outils préventifs

Nous verrons comment réaliser un budget et comment vous pourriez utiliser cet outil avec votre public. Nous aborderons également les différentes aides existantes et réfléchirons à ce qui peut être mis en place dans vos structures.